

Note Méthodologique : permis de travail en espace confiné

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Dispositif clé pour gérer les risques des travaux en espaces confinés.
- Accompagnement à la mise en place et au suivi opérationnel du permis.
- Cadre réglementaire strict: évaluation des risques, mesures préventives, organisation dédiée.
- Secteurs ciblés: industrie, maintenance, construction, chimie/pétrochimie, services publics; acteurs QHSE, chefs de chantier, superviseurs, exploitation, RH/sécurité.

Point clé : Le contrôle terrain est indispensable pour valider les pratiques; la démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire strict (au Maroc: arrêté SST, recommandations CNSS/INRS).

Objectifs de la mission

- Garantir l'élaboration, l'application et le suivi rigoureux du permis.
 - Réduire les risques d'accidents graves: asphyxie, explosion, intoxication, enfermement.
 - Assurer la conformité réglementaire complète.
 - Harmoniser la communication entre intervenants.
 - Faciliter la traçabilité des interventions et piloter la sécurité.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des pratiques liées aux espaces confinés; identification des espaces et évaluation des risques.
 - Analyse documentaire et réglementaire (procédures, fiches de sécurité, permis antérieurs, conformité aux normes).
 - Plan d'action personnalisé: recommandations, renforcement de la formation, optimisation des outils/documents, meilleure coordination.
 - Accompagnement de mise en œuvre: suivi régulier, audits de contrôle, reporting, amélioration continue.
 - Livrables: rapport d'audit, plan d'action détaillé, recommandations opérationnelles, outils de suivi et de contrôle.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Audit des pratiques, identification des espaces confinés, évaluation des risques.
- Résultat: diagnostic précis des écarts et besoins de mise en conformité.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des procédures, FDS, permis existants; vérification de conformité aux normes applicables.
- Résultat: identification des écarts et base pour recommandations.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Co-construction d'un plan: mesures réalistes, formation, outils, coordination.
- Livrable: plan d'action personnalisé et recommandations opérationnelles.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi régulier, audits de contrôle, reporting des actions.
- Résultat: amélioration continue, sécurité optimisée et conformité durable.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée estimée	Format
Diagnostic initial	1 à 3 jours	Audit en présentiel et entretiens
Analyse documentaire	2 à 4 jours	Étude documentaire à distance
Recommandations et plan d'action	1 à 2 jours	Atelier de co-construction en présentiel
Suivi et accompagnement	Flexible, selon les besoins	Suivi téléphonique et visites sur site

La durée globale varie selon la taille et la complexité des installations; mise en œuvre des recommandations: de quelques semaines à plusieurs mois.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes relatives aux espaces confinés.
- Fiches de données de sécurité (FDS).
- Plans des espaces confinés concernés.
- Rapports d'incidents antérieurs.
- Fiches d'évaluation des risques.
- Accès terrain pour audit/contrôle in situ (validation indispensable).
- Disponibilité pour ateliers et entretiens clés.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier de la mise en œuvre et accompagnement continu.

- Audits de contrôle périodiques sur site.
- Reporting des actions menées et des résultats.
- Amélioration continue du dispositif permis de travail.
- Traçabilité des interventions et communication harmonisée entre acteurs.
- Validation terrain requise pour confirmer la conformité des pratiques.